

|Sommaire|

Page 1 | Contexte |

Page 2 | Températures et IBM |

Pages 3, 4 et 5 | Indicateurs de morbidité et mortalité

Introduction

Le Système d'Alerte Canicule et Santé (SACS) est opérationnel du 1er juin au 31 août de chaque année et vient en appui au Plan National Canicule (PNC). Il est coordonné par l'InVS avec l'appui de ses cellules en régions (Cire).

Les objectifs principaux du Sacs sont :

- d'anticiper la survenue de vagues de chaleur susceptibles d'avoir un impact sanitaire majeur (Météo-France) ;
- d'identifier un impact sanitaire pendant une alerte, afin d'adapter si besoin les mesures de gestion ;
- d'identifier un impact sanitaire de manière précoce, avant l'identification d'une canicule par les seuils d'alerte météorologiques ;
- de faire le bilan de l'impact des vagues de chaleur en fin de saison.

Ce BVS résume le bilan de la saison estivale 2013.

Principe de la surveillance canicule (SACS)

Le système d'alerte canicule et santé (SACS) a été élaboré par Météo-France et par l'InVS en 2004, dans le but d'anticiper les effets d'une vague de chaleur pouvant avoir des conséquences de grande ampleur sur la mortalité afin de permettre la mise en place rapide de mesures de prévention et de gestion de l'évènement.

Il repose sur la surveillance des prévisions de températures et sur définition préalable de seuils d'alerte départementaux. Si les prévisions météorologiques indiquent un risque suffisamment élevé d'atteindre ou de dépasser les seuils d'alerte sur une période minimale de trois jours, Météo-France passe le ou les départements concernés en vigilance orange voire rouge pour le paramètre canicule, ce qui peut amener les préfets de département à activer les niveaux 3 ou 4 du PNC.

Parallèlement, en cas de vague de chaleur, la surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier l'impact éventuel pour, si besoin, ajuster les mesures de gestion.

Niveaux d'alertes du Plan National Canicule (PNC)

Le plan national canicule comporte depuis 2013 quatre niveaux, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

- **Niveau 1 - veille saisonnière (carte de vigilance verte) :** Ce niveau est activé automatiquement du 1er juin au 31 août de chaque année. Il consiste en la vérification des dispositifs opérationnels, mise en place d'une surveillance météorologique et sanitaire, dispositif et ouverture de la plate-forme téléphonique nationale.

- **Niveau 2 - avertissement chaleur (carte de vigilance jaune) :** Il est déclenché en cas de probabilité importante de passage en vigilance orange dans les jours qui suivent. C'est une phase de veille renforcée permettant aux différents services de se préparer à une montée en charge en vue d'un éventuel passage en niveau 3 et de renforcer des actions de communication locales et ciblées.

- **Niveau 3 - alerte canicule (carte de vigilance orange) :** Il est déclenché par les préfets sur la base de la carte de vigilance météorologique de Météo-France. Une fois activé, le préfet prend toutes les mesures adaptées dans le cadre du Plan de Gestion d'une Canicule Départemental (PGCD). Des actions de prévention et de gestion sont mises en place par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

- **Niveau 4 - mobilisation maximale (carte de vigilance rouge) :** Ce niveau correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs. Cette situation nécessite la mise en œuvre de mesures exceptionnelles. La crise devenant intersectorielle, elle nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'Etat avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC) qui regroupe l'ensemble des ministères concernés.

Source :

<http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes.html>

Suivi des indicateurs biométéorologiques (IBM)

Au cours de la saison estivale 2013, aucun dépassement simultané d'IBM minimum et maximum n'a été constaté en Poitou-Charentes. Toutefois, il est à noter que ces deux indicateurs étaient proches des seuils d'alerte entre le 20 et le 28 juillet, période durant laquelle la France métropolitaine a connu une vague de fortes chaleurs.

Indicateurs biométéorologiques (IBM) et seuils d'alerte

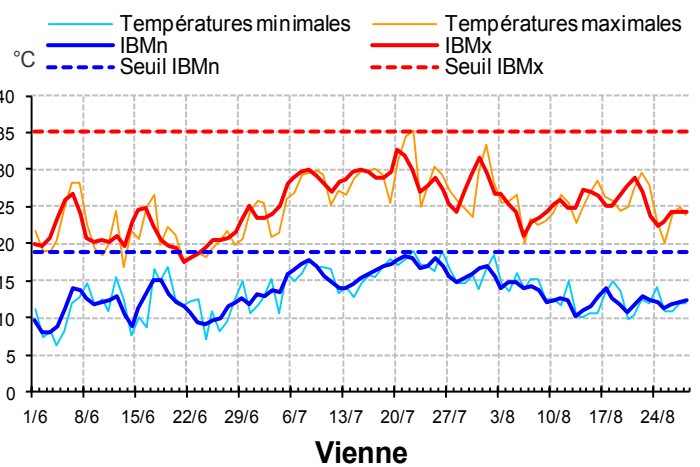
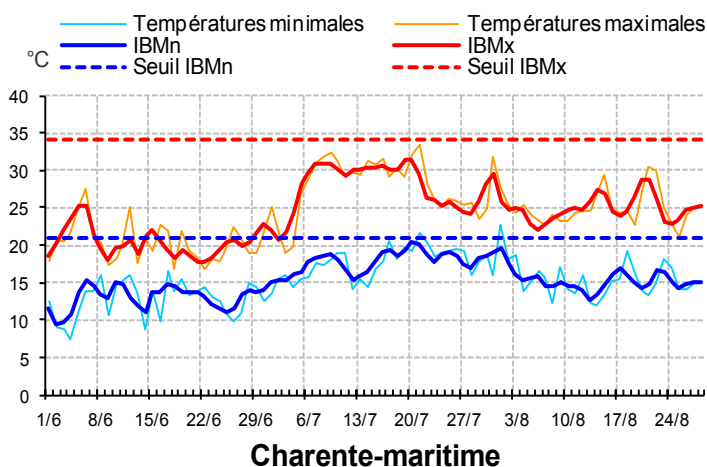
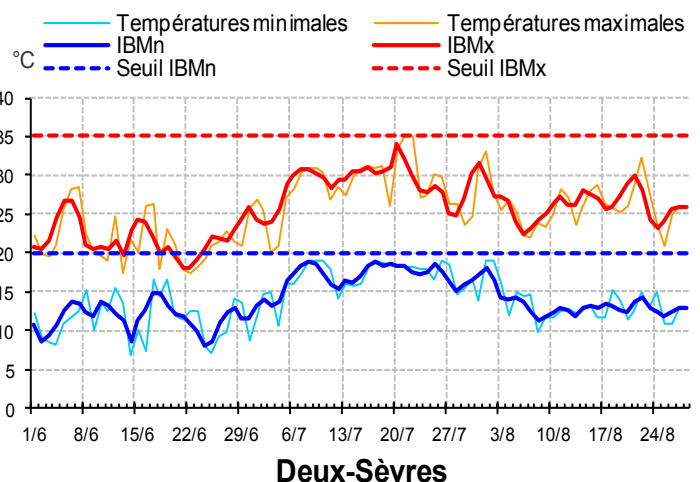
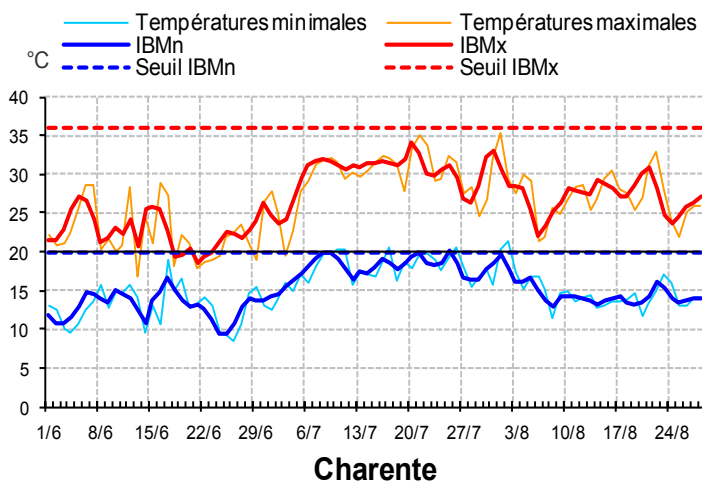
Après la canicule de 2003, l'InVS a recherché les meilleurs indicateurs météorologiques précédant une surmortalité attribuable à la chaleur.

Ces indicateurs sont les IBMn et IBMx, à savoir les moyennes respectives des températures minimales et maximales sur trois jours. Leurs seuils sont différents dans chaque département car les populations habituées aux fortes chaleurs y résistent mieux.

Dans les départements dont la population n'est pas suffisante pour calculer le seuil à partir duquel la mortalité augmente, on fixe celui-ci par analogie avec le percentile 99,5 des IBM, soit les 0,5% les plus élevées des températures des 30 dernières années.

En Poitou-Charentes, ces seuils sont les suivants :

	Charente	Charente-maritime	Deux-Sèvres	Vienne
IBMx	36°C	34°C	35°C	35°C
IBMn	20°C	21°C	20°C	19°C



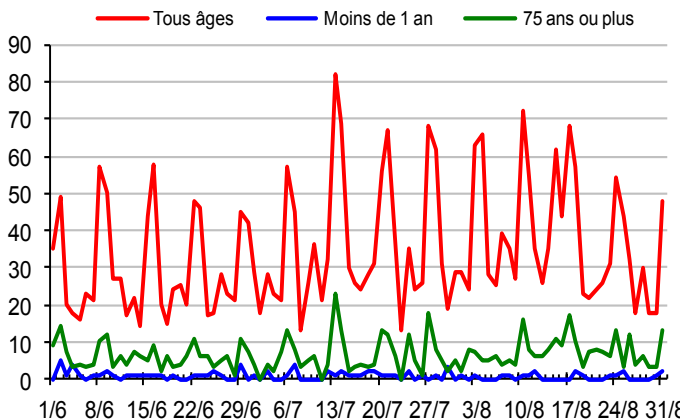
| Figure 1 |

Températures maximales et minimales observées en Charente (en haut à gauche) en Charente-Maritime (en haut à droite) en Deux-Sèvres (en bas à gauche) et en Vienne (en bas à droite), ainsi que les IBM minimal (IBMn) et maximal (IBMx) et leurs seuils respectifs pour la période du 1er juin au 31 août 2013.

Suivi des indicateurs de morbi-mortalité

Suivi des consultations SOS Médecins 17

On note des variations hebdomadaires des recours à SOS-Médecins 17 observées durant la saison estivale généralement les week-ends (figure 2) et particulièrement un pic des consultations enregistré pendant le week-end du 14 Juillet avec 82 consultations tous âges confondus et 23 chez les 75 ans ou plus pour la journée du 13 Juillet.



| Figure 2 |

Nombre de visites et consultations de l'association SOS Médecins 17 tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an du 1er juin au 31 août 2013.

Indicateurs de morbi-mortalité

Les indicateurs sanitaires suivis pendant le Sacs sont:

- Les passages totaux aux urgences, pour les moins de 1 an et les plus de 75 ans et pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermie/coup de chaleur, hyponatrémie et déshydratation). Ces données sont recueillies en Poitou-Charentes via les établissements participant au dispositif Oscour® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) ;
- Les recours totaux aux associations SOS Médecins, pour les moins de 1 an et les plus de 75 ans, disponibles depuis 2006, permettant de recueillir des données de consultation en médecine générale, en termes de ressenti des patients (motif d'appel) et, pour certaines zones géographiques, en termes de pathologie diagnostiquée lors de la visite par le médecin ;
- Le nombre de décès enregistrés par les états civils.

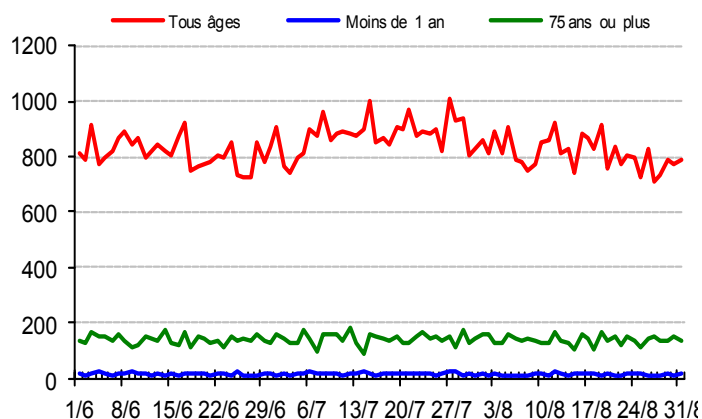
Les services d'urgences participant à la surveillance du Sacs 2013

Les passages aux urgences sont transmis par les systèmes informatiques des établissements participant à Oscour® listés ci-dessous. La majorité des établissements du Poitou-Charentes participaient à Oscour au moment de la surveillance canicule de l'été 2013.

Département	Etablissement	Date de début de transmission des données	Nombre quotidien de passages aux urgences
Charente (16)	CH d'Angoulême	23/07/2008	107
	CH de Ruffec	22/01/2010	24
	CH de Barbezieux	02/03/2010	24
	CH de Confolens	10/08/2010	24
	CH de Cognac	21/10/2010	43
Charente-Maritime (17)	CH de Jonzac	02/07/2008	38
	CH de la Rochelle	21/01/2010	121
	CH de Saintes	05/02/2010	84
Deux-Sèvres (79)	CH Nord-Deux-Sèvres	10/08/2010	114
	CH de Niort	02/11/2012	134
Vienne (86)	CHU de Poitiers	21/01/2010	160
	CH de Loudun	22/03/2010	20
	CH de Montmorillon	19/06/2010	22

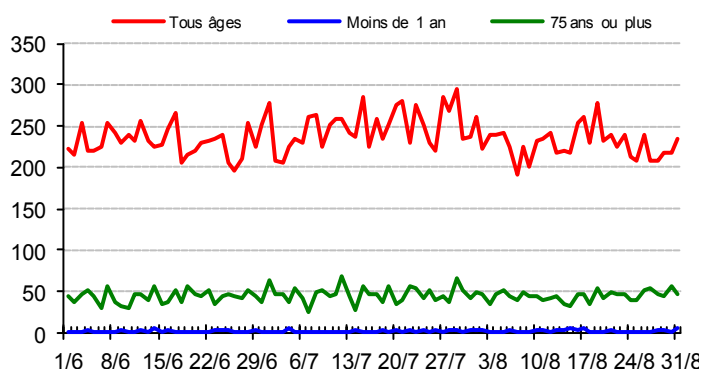
Suivi du volume des passages aux urgences pour les établissements participant à Oscour®

Le niveau de fréquentation des urgences tous âges confondus, chez les moins de 1 an et les 75 ans ou plus, était stable pendant la saison estivale par rapport aux semaines précédentes (figures 3 et 4). Toutefois, le pic des consultations a été observé lors de la vague de fortes chaleurs qu'a connu la France métropolitaine entre le 20 et le 28 Juillet 2013.

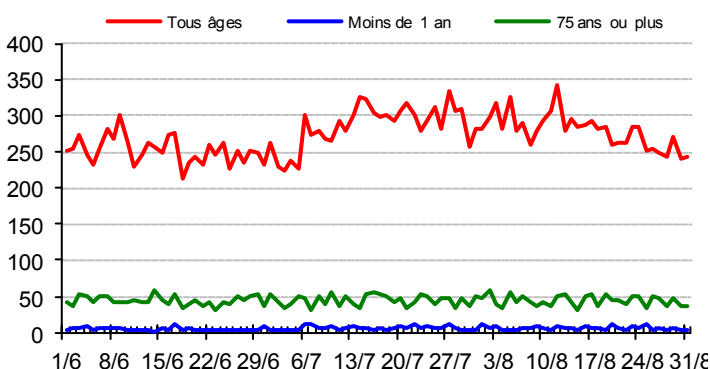


| Figure 3 |

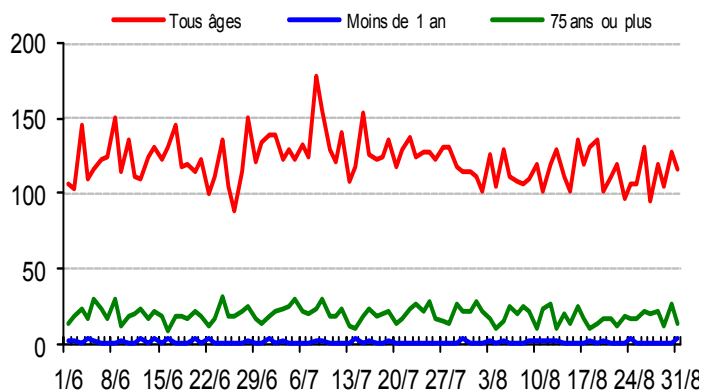
Nombre de passages tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an dans les services d'urgences du Poitou-Charentes du 1er juin au 31 août 2013.



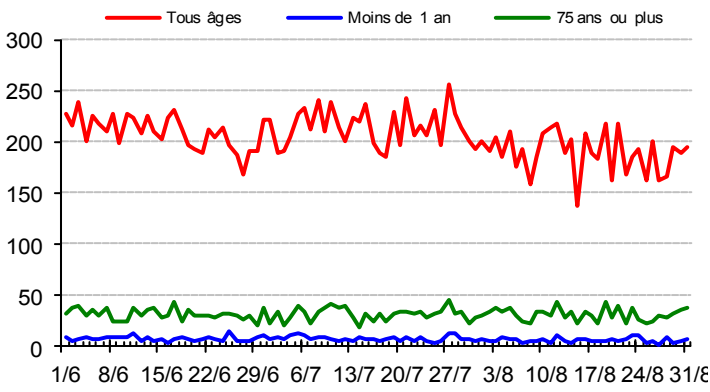
Charente



Charente-Maritime



Deux-Sèvres



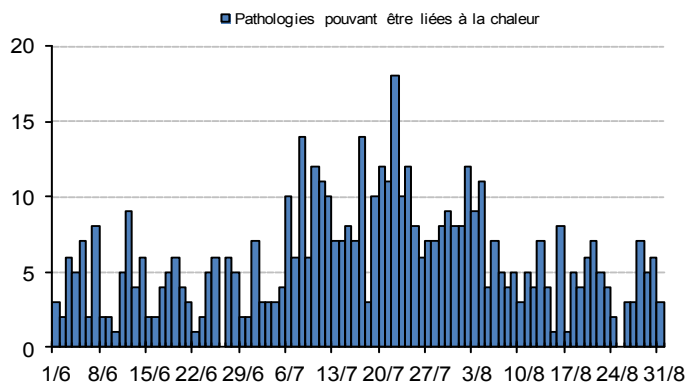
Vienne

| Figure 4 |

Nombre de passages tous âges, plus de 75 ans et moins de 1 an dans les services d'urgences participant à Oscour de Charente, de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de Vienne du 1er juin au 31 août 2013.

Suivi des passages aux urgences en lien avec la chaleur pour les établissements participant à oscour®

La fréquentation aux urgences pour une pathologie en lien avec la chaleur a varié pendant la saison estivale par rapport aux semaines précédentes. Il est à noter un regroupement des passages ainsi qu'un pic des consultations lors de l'épisode de fortes chaleurs qu'a connu la France métropolitaine en semaine 30-2013 avec 19 passages observés le 22 Juillet (figure 5).



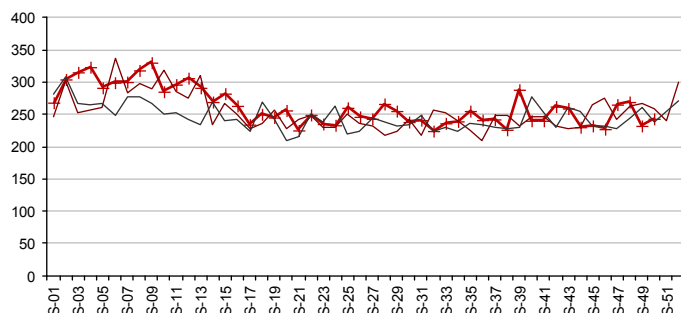
| Figure 5 |

Nombre de passages aux urgences du Poitou-Charentes pour une pathologie en lien avec la chaleur : hyperthermies, coups de chaleur, déshydratations et Hyponatrémies du 1er juin au 31 août 2013.

Suivi de la mortalité

Durant la saison estivale, la mortalité était stable par rapport aux semaines précédentes. De même, les décès enregistrés ne montraient pas de variation notable en comparaison aux deux années précédentes (figure 6).

Mortalité en : 2013 2012 2011



| Figure 6 |

Décès hebdomadaires enregistrés en 2013, 2012 et 2011 dans les communes du Poitou-Charentes disposant d'un service d'état civil informatisé.

Bilan de la Surveillance estivale 2013

Durant l'été 2013, la France métropolitaine a connu 4 épisodes notables de fortes chaleurs : trois épisodes de quelques jours mais surtout un épisode long et intense entre le 20 et le 28 juillet, avec deux départements (Rhône et Isère) placés par Météo-France en vigilance orange canicule du 25 au 28 juillet et au total 39 départements placés en vigilance jaune avertissement chaleur dont la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne.

La vague de chaleur a été d'intensité modérée et moindre que celle de 2012. Par ailleurs, l'impact sur la morbi-mortalité était faible.

Nos partenaires:

Les états-civils

Les centres hospitaliers : Angoulême, Barbezieux, Châtelleraut, Cognac, Confolens, Jonzac, Loudun, La Rochelle, Montmorillon, Niort, Nord-Deux-Sèvres, Poitiers, Rochefort, Ruffec, Saintes.

- L'association SOS-Médecins 17

- L'ARS du Poitou-Charentes



| Ours | Retrouvez ce numéro ainsi que les archives du Bulletin épidémiologique hebdomadaire sur : <http://www.invs.sante.fr>

Directeur de la publication : Anne Bruant-Bisson, Directrice générale de l'InVS par intérim
Rédacteur en chef : Philippe Germonneau, Responsable de la Cire Limousin — Poitou-Charentes
Rédacteurs : Jean-Rodrigue Ndong et Rémi Metral, Cire Limousin — Poitou-Charentes

Diffusion : Cellule de l'InVS en régions Limousin et Poitou-Charentes, ARS Poitou-Charentes, 4, rue Micheline Ostermeyer, 86021 Poitiers Cedex
 Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax : 05 49 42 31 54

<http://www.invs.sante.fr> — Email: ars-limousin-pch-cire@ars.sante.fr